

## Conseil d'établissement

### Ordre du jour

#### Réunion du 26 mai 2020

**Membres** : Érik Vigneault (p), Toby Harper-Merrett (p), Perrine Malrat (p), Sophie Golicki (p), Nicolas Boivert (p), Kryshna Martineau (e), Marie-Pier Ouellet (e), Stéphanie Peillon (sdg)

**Direction** : Katia Fornara

#### I. Ouverture de l'assemblée

- a) Prise des présences : Katia Fornara, Erik Vigneault, Toby Harper-Merrett, Perrine Malrat, Nicolas Boisvert, Kryshna Martineau, Marie-Pier Ouellet, Stéphanie Peillon, Sophie Golicki (présente à partir de 17h)
- b) Vérification du quorum : Quorum atteint
- c) Adoption de l'ordre du jour : Adopté
- d) Adoption du compte-rendu de la rencontre précédente : Adopté

#### II. Objets d'approbation

- a) Transfert de fonds
  - 19 592,68\$ pour l'année scolaire 2019-2020 (activités/biens/dons/financements)
  - Les membres du CÉ approuvent les transferts de fonds
  - Envoi d'une résolution au président CÉ
- b) Entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires
  - Les membres du CÉ approuvent l'entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires
  - Envoi d'une résolution au président de CÉ
- c) Coûts du matériel didactique chargé aux parents et listes des fournitures scolaires 2020-2021
  - Entente avec les écoles du quartier pour arrimer les montants : maximum 100\$
  - Les membres du CÉ approuvent les coûts du matériel didactique et des fournitures scolaires 2020-2021

- 
- d) Code de vie 2020-2021 (règles de conduite)
    - Changement pour 2020-2021 : Comptabilisation des retards directement dans l'agenda des élèves.
    - Changement pour 2020-2021 : Le code de vie reste le même mais les règles sont formulées positivement. Un espace est dédié pour les initiales des élèves.
    - Changement pour 2020-2021 : Une page est maintenant dédiée aux manquements mineurs.
    - Les membres du CÉ approuvent le code de vie 2020-2021
  
  - e) Solidarité COVID
    - Un maman de l'école propose de réaliser des lettres/bricolages pour un CHSLD durement touché par la COVID. Elle ne parvient pas à rejoindre la communauté entière de SEJ donc elle demande au CÉ d'envoyer un courriel à l'ensemble des parents afin de faire connaître son projet.
    - Les membres du CÉ : (2 pour et 2 contre) Vote du président : Pour

### III. Points d'information

- a) Formations à l'intention des parents
    - Les 2 ateliers ont eu lieu : 30 janvier sur l'aide aux devoirs  
14 parents inscrits - 8 présents  
6 février sur l'anxiété CREP (gratuit)  
30 parents inscrits - 24 présents
  
  - b) Éducation à la sexualité
    - Le programme est non-complété en raison de la COVID.
    - Tous les parents ayant communiqué avec la direction avaient des commentaires positifs. Les enseignants ont également apprécié les ateliers de la sexologue.
    - La position du MEES est la même pour 2020-2021 (enseignement obligatoire de l'éducation à la sexualité mais pas nécessairement par les enseignants).
    - L'école a engagé la même ressource pour 2020-2021 donc elle pourra assurer un suivi dans les notions vues et manquées.
  
  - c) Confinement
    - L'exercice de confinement n'a pas été réalisé en raison de la COVID.
    - La décision devra être reprise pour l'année scolaire 2020-2021
- 

d) Organisation scolaire 2020-2021

- (?) Ouverture de 3 groupes au préscolaire DAU mais il n'y a seulement que des inscriptions pour 2 groupes. Toutefois, cette situation est habituelle.
- Diminution de clientèle au régulier : quelques familles ont déménagé
- Inscription encore permise par la Direction de la *santé publique*
- Organisation scolaire finale au 2<sup>e</sup> jour de l'année scolaire en cours

e) Loi 40

- Changement dans le calendrier de l'implantation des nouveaux centres de services
- Entrée en vigueur des centres de service le 15 juin
- Entrée en vigueur du CA le 15 octobre 2020

f) Bienvenue à la maternelle 2020

- Modification du bienvenue à la maternelle en raison de la COVID
- Remplacement du questionnaire papier/crayon par un questionnaire web
- Remplacement de la visite d'informations par un document d'informations

g) Planification des journées pédagogiques

- Il n'y aura pas de présentation des sorties/planifications des journées pédagogiques au CÉ en juin. Cette présentation sera faite en octobre.
- Les 2 premières pédagogiques auront lieu à l'école en respectant les consignes de la *Direction de la santé publique*

h) Cour d'école

- Demande de subventions – Finaliser le projet
- L'année scolaire 2021-2022 devrait être maintenue pour les travaux de la cour

i) Plomb dans l'eau (Perrine)

- Résultats partagés aux parents
- SRM mentionne que l'école SEJ n'est pas prioritaire car l'établissement ne comporte qu'un seul point d'eau non-conforme. La date limite du 1<sup>er</sup> novembre est maintenue pour l'ensemble du réseau.

j) Poursuite de l'enseignement jusqu'à la fin de l'année (Érik)

- Les directives viennent du MEES.
- Une planification hebdomadaire + 3 contacts directs à l'élève (visioconférence ou téléphone) par semaine + une disponibilité de l'enseignant pour répondre aux questions des parents et des enfants



k) Dépôt du calendrier scolaire 2020-2021

**IV. Parole...**

- a) Aux enseignants
  - Aucune intervention
- b) À la déléguée au comité de parents
  - Aucune intervention

Fin de la réunion : 17h30

---

Érik Vigneault, Président

---

Katia Fornara, Directrice

